

Novembre 2006

Fidèle aux engagements de la France sur la maîtrise de l'énergie, la nouvelle réglementation thermique (RT 2005) pour les bâtiments neufs abaisse encore, par rapport à la version précédente, la consommation maximale d'énergie autorisée. L'utilisation des énergies renouvelables et la conception bioclimatique y sont clairement encouragées.

Résumé

Dans ce contexte, l'inertie thermique du bâtiment devient un critère décisif de la construction. Les qualités du **béton**, sa capacité à accumuler de la chaleur, à la stocker et à la restituer dans la durée, en font un matériau efficace pour répondre aux nouvelles exigences.

Sommaire

1. Villa à Roussillon : Doubles murs capteurs en béton pour une extension à vivre.
2. Maison à Brest : **Béton brut** de **décoffrage** et haut confort thermique, hiver comme été.
3. Maison à Montpellier : Une isolation par l'intérieur qui n'entame rien des qualités thermiques du béton.

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr